

**Mesdames, Messieurs
Les Présidents de clubs**

Auxerre, le 23 février 2024

Objet : Championnat Départemental de Printemps par Equipes – Saison 2024

Dates : 27/28 avril, 4/5, 11/12, 25/26 mai, 1/2 juin 2024

Rattrapage ou anticipation les 1, 8,9,18, 19 mai, 8,9 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le règlement du Championnat Interclub 2024

Les inscriptions se feront en ligne jusqu'au 3 avril 2024

Inscription : 56€ par équipe à régler par chèque ou par virement

Pour le bon déroulement de ce championnat, merci :

- de rappeler à vos équipes que 9h le dimanche est l'horaire de lancement du premier match et non pas l'heure d'arrivée. Merci de penser aux équipes attendant la disponibilité des terrains pour commencer leur rencontre.
- d'envoyer une copie du règlement ainsi que de l'aide à la saisie des résultats via Ten'Up à vos capitaines et capitaines adjoints de chaque équipe.
- de vérifier que tous les joueurs prenant part au championnat soient licenciés avant **le 26 avril 2024**
- de saisir le résultat de la rencontre sur Ten'Up dans les 48H maximum.
- de modifier sur Ten'UP la date de rencontre si report accepté par les deux équipes

Rappels :

Attention, suppression du double 2 en D2 masculine

- En Division 1 Messieurs et Dames : 4 simples et 2 doubles

- Dans toutes les autres Divisions : 4 simples 1 double

- Ordre des matchs : simple 4, simple 2, simple 3, simple 1 puis double 2 et double 1

- Format 1 pour les simples : 3 sets de 6 jeux, jeu décisif à 6 partout

- Format 4 pour les doubles : 2 sets de 6 jeux, point décisif, STB en 10 points à la place du 3eme set

Les poules et rencontres seront consultables en ligne **semaine 16**.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez recevoir nos salutations sportives.

La Commission Sportive